

NANCY

# Dans les coulisses du chantier Grand Nancy Thermal

**Les travaux avancent au futur pôle aquatique modernisé qui devrait ouvrir au printemps 2023. Ce mercredi 22 septembre, les architectes du site, le chef du chantier et des élus ont proposé une visite des trois espaces du complexe en construction : bien-être, cure, ludique et sportif.**

Il est 14 h 30 ce mercredi. Casques orange sur la tête, la trentaine de visiteurs pénètre par une issue dans le nouveau bâtiment du futur complexe Thermal dont les travaux ont démarré à l'automne 2019. Les sons de scies, meuleuses, marteaux des nombreux ouvriers présents sur le site résonnent dans l'immense espace en béton aux nombreuses colonnes. Des fils et câbles sortent des murs, des plafonds... « On est dans la partie réservée aux curistes, avec trois bassins de soin, une vue dégagée et le hall d'entrée très lumineux. Un lustre sera

suspendu sous le nouveau dôme pour avoir une belle lumière », se félicite Anne Démians, l'architecte du projet venue de Paris pour cette visite à la presse dont des spécialistes du bâtiment, du thermalisme, des arts.

## Hôtel de 76 chambres

Direction le 1er étage pour voir la chambre d'hôtel témoin, déjà équipée en cuisine et salle de bains. Par la vaste baie vitrée, on voit le lycée Chopin. « L'hôtel pour curistes comptera 76 chambres dont 16 avec terrasse autour du dôme », précise Cyril Robert, directeur chez Chabanne, l'agence associée au projet.

La visite se poursuit avec la piscine olympique couverte, les bassins extérieurs, le grand toboggan et les plongeoires en contrebas côté Maréchal-Juin. Tout ce qui fait partie de l'espace ludique et sportif. « L'accès aux piscines nordiques se fera par le sous-sol de l'olympique », précise Anne Démians en indiquant le sas. « Vous avez une concen-



Bassin de soin sous le nouveau dôme qui offre une belle lumière. Photos ER/Alexandre MARCHI

tration de bassins ouverts sur le parc Sainte-Marie et cette partie plein Sud aura de nombreux espaces végétalisés. L'obsession de ce projet est d'être toujours en lien avec l'extérieur. »

## Nancy sera la seule métropole thermique de France avec une université de 51.000 étudiants, un CHU

Retour à l'intérieur dans l'espace bien-être avec la piscine ronde, méconnaissable : ses colonnes, balustrade et fontaines seront restaurées à l'identique. Les cabines autour ont disparu, ce qui laisse un espace vaste et lumineux avec vue sur le parc à travers les colonnes des anciens locaux ORTF détruits. Au pied, des bassins et spa extérieurs sont déjà construits, à côté de la

Rotonde restaurée et magnifique.

## « Contraste entre ancien et moderne »

La vaste galerie qui bordait autrefois la piscine Bobet ouvrira sur de la verdure en prolongement du parc Sainte-Marie jusqu'à la rue Blandan. « Pour un équilibre entre masse végétale et masse bâtie », annonce avec fierté Anne Démians. Elle contemple l'ensemble de la façade, avec les colonnes blanches verticales des bâtiments historiques et la continuité qu'elle a imaginée avec les lignes noires horizontales. « Cette composition donne un rythme, un contraste entre ancien et moderne. »

Nancy Thermal prévoit d'ouvrir au printemps 2023. Reste à trouver un autre exploitant que

Valvital, dont le contrat jugé illégal a été annulé le 9 juillet par le tribunal administratif mais pour lequel la métropole a fait appel... Pour le 1er vice président en charge du projet François Werner, « on trouvera une solution, cela ne devrait pas poser problème : Nancy sera la seule métropole thermique de France avec une université de 51.000 étudiants, un CHU... C'est la force qui nous différencie des autres stations thermales ».

Corinne BARET

L'ouverture au public de ce samedi a affiché aussitôt complet avec 280 visiteurs inscrits et déjà une longue liste d'attente pour la prochaine prévue le 16 octobre. Mais la métropole a promis qu'il y aurait d'autres dates. [www.grandnancythermal.eu](http://www.grandnancythermal.eu)



Le futur pôle aquatique modernisé ouvrira ses portes à l'horizon 2023.

## « Personne ne peut défendre un contrat illégal »

Il l'avait annoncé. Le 7 septembre, le président de la métropole Mathieu Klein a fait appel du jugement du tribunal administratif de Nancy. Une décision de justice rendue le 9 juillet dernier qui donnait raison aux 12 requérants (dont la plupart membres du collectif le Bien Commun) en résiliant le contrat de concession attribué à Valvital pour la rénovation et l'extension de Nancy Thermal. Sans toutefois stopper les travaux en cours.

Pour évoquer cette nouvelle situation, le collectif a donné rendez-vous ce 21 septembre. D'emblée, Noël Le Monnier, Pierre Christophe, Michel Mietkiewicz, Thierry Doumergue insistent : « Nous n'avons jamais contesté la nécessité de rénover et moderniser ce lieu à l'abandon depuis des décennies. Ce qu'on conteste, c'est le projet tel qu'il est prévu et le

contrat passé avec Valvital. Car en plus d'être le plus coûteux, la Compagnie Européenne des Bains a réclamé 25 millions d'€. En faisant appel, la Métropole indique qu'elle soutient un contrat illégal ! Or, personne ne peut défendre un contrat illégal. »

## Courrier au procureur

Samedi 18 septembre, le Bien Commun a envoyé un signalement au procureur de la République, François Pérain, pour une enquête sur les conditions d'attribution du contrat et ces 25 millions hors taxe. Une somme « fortement surestimée » selon le collectif. Justifiée pour les élus par le coût que la métropole aurait dû investir pour rénover les trois piscines du site. « Or, on a épluché les estimations des bureaux d'études pour les travaux en 2017 », précise Noël Le Monnier. « Elles étaient de



Pierre Christophe, Françoise Hervé, Michel Mietkiewicz, Thierry Doumergue et Noël Le Monnier, font partie des 12 requérants. Photo/C.J.

12 millions pour Louison-Bobet, 5,9 millions pour la Ronde et 5 millions pour l'Olympique. Soit 22,9 millions TTC, ou bien encore 19,4 millions HT, et non 25 HT. »

## « Un des plus beaux ratages de la ville »

Ce qui met aussi en colère les requérants, c'est « le saccage architectural dans ce quartier » avec une « construction

de type bureaux qui masque les coupoles si caractéristiques ».

Pour Françoise Hervé, défenseuse du patrimoine nancéien, « l'architecte Anne Demians est certaine de signer à Thermal un des plus beaux ratages de la ville. » Quant au nouveau dôme, « on dirait un presse-agrumes. Il y a des limites à la tolérance. »

Pour toutes ces raisons, le collectif le Bien Commun se dit « prêt à discuter » avec la métropole et réclame « un débat public » pour revoir le projet et faire des économies. Il n'est « pas trop tard même si le gros œuvre est quasi fini », insiste Pierre Christophe. « Nancy Thermal est un site public, il n'y a pas de raison pour le concéder à un privé. » Il rappelle la pétition en ligne lancée le 23 août pour « un autre projet ».

C.B.